

dans le compte de stabilisation des prix agricoles et dans la caisse des versements d'urgence à l'agriculture des Prairies; et troisièmement, une augmentation de plus de 50 millions de dollars du déficit du National-Canadien. En mars dernier, la direction du National-Canadien prévoyait un déficit de 24 millions. On me dit maintenant que ce chiffre dépassera probablement 75 millions de dollars.

Ces trois postes entraîneront une augmentation de dépenses d'environ 130 millions; comme on s'attend que le total des dépenses dépasse de 100 millions le montant prévu, il semble que, ces trois postes mis à part, les autres chapitres de dépenses, non seulement ne dépasseront pas les prévisions mais accuseront vraisemblablement une diminution de 30 millions sur les prévisions de mon exposé budgétaire de mars dernier.

Il résulte de ces prévisions révisées, basées sur les chiffres effectifs de huit mois et sur les chiffres estimatifs de quatre mois, que nos recettes de l'année en cours seront probablement d'environ 5,680 millions, nos dépenses d'environ 5,980 millions, donnant un déficit budgétaire d'environ 300 millions.

D'autre part, je m'attends que nos besoins nets en espèces pour l'année courante soient assez voisins du chiffre de 210 millions que j'avais prévu en mars dernier. Le renversement de la situation, allant d'un excédent prévu de 12 millions à un déficit évalué à 300 millions, sera contrebalancé par une réduction probable de 90 millions, de la demande prévue de fonds pour le logement accordés par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement, par rapport au chiffre estimatif que j'avais indiqué à la Chambre en mars dernier, et par une économie de 225 millions au chapitre des sommes demandées à l'État par le National-Canadien. Au lieu d'augmenter de 150 millions sa dette nette auprès du Trésor, comme je l'avais prévu dans mon exposé budgétaire de mars dernier, le National-Canadien l'a diminuée d'environ 75 millions en empruntant directement du public au moyen d'émissions d'obligations. En résumé, nos appels directs au marché des obligations et des capitaux et aux épargnes de la population seront probablement tels que je les avais prévus en mars dernier.

Depuis le 1^{er} avril 1960, le total de la dette directe fondée et garantie de l'État a augmenté d'environ 457 millions de dollars. Le volume des obligations d'Épargne du Canada en cours a augmenté de 472 millions et notre dette négociable, directe et garantie, a diminué de 15 millions. La dette garantie a augmenté de 250 millions et notre dette directe négociable a diminué de 265 millions.

[L'hon. M. Fleming.]

Comme je l'ai déclaré au début de mon exposé, ceci n'est pas un budget complet, mais une série de propositions complétant le budget régulier que j'ai déposé en mars dernier. C'est une partie intégrante de la vaste politique économique exposée dans le discours du trône.

Le gouvernement prend des mesures d'ordre économique pour assurer la stabilité et l'expansion du Canada et le bien-être et la prospérité de la population canadienne. En premier lieu, nous proposons des mesures d'effet immédiat ou à court terme, dont la plus importante vise à combattre le chômage, surtout le chômage d'hiver. Les mesures gouvernementales à ce titre revêtent principalement un caractère non budgétaire lors même que je recommanderai des mesures complémentaires ce soir.

Un deuxième groupe de propositions est conçu pour renforcer à la longue la structure de l'économie nationale. Nous voulons promouvoir et stimuler une expansion équilibrée de l'économie; nous devons veiller à prévenir toute recrudescence de l'inflation; nous voulons, par des moyens appropriés, contribuer à orienter notre balance des paiements dans la bonne direction; nous voulons encourager l'utilisation la plus efficace de l'épargne canadienne dans le développement, la gestion et le contrôle d'une économie canadienne en expansion.

En élaborant le budget supplémentaire, j'ai voulu approfondir certains défauts de notre régime fiscal qui, à l'heure actuelle, semblent militer contre la pleine réalisation de nos possibilités économiques. On se propose d'apporter des avantages véritables et durables en vue de la marche efficace de l'économie générale.

Les propositions que je vais soumettre à la Chambre auront des répercussions importantes sur le cours des événements de ces prochaines années et exerceront de plus, je l'espère, des effets considérables dans les prochains mois.

Certaines des mesures que je suis sur le point de présenter assureront aux entreprises commerciales, et particulièrement aux plus petites, un surcroît d'aide sous forme de dégrèvements d'impôts qui les aideront à se développer et, dans la mesure du possible, à fournir de nouveaux emplois. Dans le domaine des importations, je demanderai à la Chambre d'examiner les règles propres à déterminer ce qui constitue des marchandises d'une «classe ou catégorie» fabriquée au Canada. Je recommanderai l'adoption de mesures tendant à encourager les placements. Je recommanderai aussi l'adoption de mesures dont l'objet sera d'assurer l'utilisation plus efficace de l'épargne des Canadiens, pour financer l'expansion de notre industrie et